

cours des dix dernières années, de moins d'un million de dollars à 36,7 millions de dollars en 1975-1976, ce qui fait de notre programme d'assistance au développement en Indonésie l'un de nos plus importants au monde.

L'impressionnant rendement de l'économie indonésienne ces quelques dernières années et les projets de développement du pays sont le gage d'une saine croissance. L'importance accordée par exemple aux secteurs forestiers et miniers, à l'exploitation pétrolière et gazifère, à l'implantation de centrales électriques, au transport d'électricité, aux télécommunications et à l'agriculture, - domaines qui correspondent aux compétences canadiennes, - laissent prévoir d'autres progrès. Afin d'appuyer ces efforts, le Canada a mis à la disposition de votre pays, sous forme de crédits parallèles, un total de \$200 millions, soit 25 millions provenant de l'ACDI et 175 millions de la Société pour l'expansion des exportations et de banques canadiennes privées. Plus de la moitié de ce montant a déjà été utilisé, ce qui prouve que les hommes d'affaires indonésiens et canadiens se sont vite prévalus des possibilités commerciales que leur offraient ces crédits.

Face aux progrès économiques réalisés par l'Indonésie, le Canada entend accroître son aide au développement grâce à un programme axé sur les moyens de transport, la mise en valeur des ressources hydrauliques et électriques, le développement régional et l'assistance technique visant à renforcer la base technologique de l'Indonésie.

Je suis heureux d'avoir signé, à l'occasion de ma visite, un accord de prêt et deux protocoles d'entente, auxquels il ne manquait plus que la dernière autorisation, et qui symbolisent l'assistance au développement que le Canada fournit à l'Indonésie. L'accord prévoit un prêt de 10 millions de dollars qui sera utilisé pour la mise en valeur des ressources hydrauliques de l'Indonésie. Cet accord reflète d'ailleurs la priorité accordée au problème de l'eau à la récente Conférence sur les établissements humains, tenue à Vancouver. L'un des protocoles d'entente autorise l'octroi d'une subvention de 900 000 dollars. L'assistance technique fournie à l'Ecole des mines de charbon d'Ombilin et la formation dispensée au Collège du Cap-Breton qui, soit dit en passant, est situé tout près de chez-moi, contribueront aux travaux de restauration et d'agrandissement de la mine de charbon d'Ombilin, dans l'ouest de Sumatra. Aux termes du deuxième protocole, une subvention de 550 000 dollars permettra de financer une étude des possibilités, la préparation d'un plan d'aménagement, la supervision des travaux et la gestion de la centrale hydro-électrique de Bankahulu à Sumatra.